



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE BOBSLEIGH CANADA SKELETON

Date : **Le vendredi, 24 septembre, 2021**

Heure : **10h00 – Début de l'AGA**

**Immédiatement après l'AGA :**

**Réunion des athlètes de bobsleigh et élection de directeur  
représentant les athlètes de bobsleigh (Classe B) \***

**Réunion des athlètes de skeleton et élection de directeur  
représentant les athlètes de skeleton (Classe B) \***

Endroit : **AGA virtuelle, sur ZOOM**

### **1. Ouverture de la séance**

Sarah Storey, présidente de BCS, a ouvert la séance et a confirmé que quorum consiste en 20 membres admissibles à voter représentés en personne (en ligne) ou par procuration. Elle a confirmé la présence de 26 membres à cette heure.

#### **Motion AGM 2021-1**

Que soit accepté tel que présenté l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2021.

Motionnaire : Madison Charney

Comotionnaire : Cynthia Appiah

**MOTION ADOPTÉE**

### **2. Accepter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020**

Il n'y a pas eu de corrections ni de modifications notées pour le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020.

#### **Motion AGM 2021-2**

Que soit accepté tel que présenté le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020.

Motionnaire : Alex Zahavich

Comotionnaire : Eric Van Polanen

**MOTION ADOPTÉE**

### **3. Recevoir les rapports de la présidente et du service des opérations de BCS**

#### Rapport de la présidente

Mme Storey a souhaité la bienvenue à tous les membres et invités à cette deuxième assemblée générale annuelle virtuelle de Bobsleigh Canada Skeleton.

Mme Storey a remercié tous les membres de BCS pour leur travail acharné et leur engagement durant la saison de la COVID-19 en 2020-21, et elle a exprimé sa profonde gratitude. Mme Storey a souligné les grandes réalisations durant la deuxième moitié de la saison, qui ont donné un excellent élan pour aborder une saison olympique 2021-22 hors de l'ordinaire.

Mme Storey a ajouté que le personnel travaille fort en préparant la saison 2021-22 et elle a exprimé son enthousiasme à la perspective de recommencer à organiser des événements cette saison. Elle a remercié spécialement M. Leins et Mme Todd pour leurs efforts en lien avec les processus d'exemption associés à l'organisation des événements.

Mme Storey a expliqué que BCS travaille sans relâche, conjointement avec ses partenaires dans le sport, aux fins de préparer une saison olympique toujours sous le signe de la COVID-19. BCS fait tout son possible pour exploiter toutes les sources de financement possibles, notamment les nouvelles initiatives de subvention gouvernementales. En plus, le COC a confirmé cette semaine que BCS disposera d'un financement supplémentaire pour le séjour ITP de skeleton, une autre grande réalisation. Mme Storey a terminé son discours en déclarant que BCS donnera toujours la priorité aux activités sportives et aux investissements dans la performance des athlètes, conformément aux termes de la mission que s'est donnée BCS.

Mme Storey a ajouté que déjà avant même que la saison ne commence, les athlètes atteignent de nouveaux sommets dans les installations Ice House, en écrasant les records lors des évaluations de pré-saison.

Mme Storey a terminé en exprimant son appréciation aux athlètes, qui ont été inébranlables dans leur concentration et leur détermination tout au long de cette pandémie mondiale, en enchaînant que BCS est plus résiliente que jamais en tant que fédération.

Il n'y a pas eu de questions.

#### **4. Recevoir le rapport des vérificateurs et les états financiers pour l'année prenant fin le 31 mars, 2020**

Mme Hatt, la trésorière de BCS et la présidente du comité de l'audit et des finances de BCS, a commencé sa présentation en notant que la dernière saison a été très imprévisible, et qu'en conséquence, les frais ont été plus élevés que la normale, mais que BCS a réagi en sollicitant un financement additionnel auprès de plusieurs partenaires.

Mme Hatt a présenté le rapport des vérificateurs nouvellement nommés, Buchanan Barry LLP, portant sur les états financiers 2020-21, dont les faits saillants sont les suivants :

- BCS fait un suivi des indicateurs clés de performance (KPI)
- BCS affiche une tendance positive.
- BCS a pu demander des modalités de prêt plus flexibles, suivant la recommandation du comité de l'audit et des finances.
- La situation financière de BCS est bonne.

Mme Hatt a terminé en disant que BCS a fait un chemin considérable, et que nous sommes bien placés au terme d'une année pour le moins imprévisible.

M. Greszczyszyn a demandé pourquoi BCS a changé de vérificateurs après que les membres avaient confié le mandat à une firme dans le cadre de l'AGA 2020, et quel processus avait-on suivi pour nommer les nouveaux vérificateurs? Mme Hatt a expliqué qu'après l'AGA de 2020 AGM, KPMG a soumis un devis à BCS prévoyant une augmentation des coûts de l'ordre de 50%. Mme Hatt a passé cette information au comité de l'audit et des finances (CAF), qui a recommandé que la question soit soumise au conseil d'administration et que l'on examine d'autres

options une fois que le CAF aurait recueilli les propositions et devis. Le conseil d'administration a suivi les démarches nécessaires pour retenir Buchanan Barry LLP en tant que nouveaux vérificateurs pour BCS. Mme Hatt a expliqué que l'on n'a pas réalisé d'économies additionnelles en retenant Buchanan Barry LLP, mais cette firme a respecté les budgets.

Mme Charney a demandé si BCS comptait liquider certains de ses actifs. Mme Hatt a répondu que BCS vend des actifs de temps à autre, et a dit que quand l'occasion se présentera, BCS cherchera à le faire.

M. Greszczyszyn a demandé des précisions concernant le prêt dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et les effets du montant de 20 000\$ pouvant être considéré comme une remise. Mme Hatt a expliqué que la remise n'est pas encore officialisée parce que le gouvernement fédéral a prolongé la période des prêts CUEC pour tous les Canadiens. Une fois que ce montant aura été officialisé, il devra être appliqué aux charges professionnelles.

Mme Hatt a présenté le budget pour 2021 en soulignant certains écarts importants par rapport au budget de l'année précédente.

- Les revenus provenant de Sport Canada sont plus élevés en 2021 qu'en 2020, principalement à cause des secours financiers en lien avec la COVID-19
- Les recettes de commandite ont diminué considérablement notamment à cause de la perte de Driving Force
- Les recettes IBSF ont diminué parce que les activités de la saison ont été très limitées par les restrictions sur les déplacements en lien avec la COVID-19.
- Les frais juridiques sont comptabilisés dans la nouvelle rubrique budgétaire des charges professionnelles, conformément aux recommandations de Buchanan Barry LLP
- Le bénéfice net pour 2021 est plus élevé qu'aux années précédentes parce que BCS a perçu des revenus spécifiquement pour l'achat d'actifs, qui sont comptabilisés dans le bilan comptable, et qui ont un effet indirect sur le bénéfice net en raison de l'amortissement.

- Les frais juridiques sont maintenant comptabilisés dans la section des charges professionnelles, suivant les recommandations de Buchanan Barry LLP.

M. Wilkinson a demandé des précisions en ce qui concerne la réduction à la ligne des commandites, attribuée à la perte de Driving Force; en revanche, les montants indiqués à la rubrique des dépenses de marketing et de commandites restent inchangés. Mme Hatt a expliqué que ce montant est une rémunération fixe pour le travail effectué par le consultant et marketing et commandites de BCS, et même si le coût est resté inchangé, Mme Hatt a félicité le personnel qui a redoublé ses efforts en prospectant des possibilités de commandite en cette période difficile et imprévisible.

M. Wilkinson a demandé des précisions en ce qui concerne la demande d'indemnité auprès de la compagnie d'assurance, en demandant si des fonds ont été perçus. Mme Storey a expliqué le contexte de la poursuite au civil intentée en 2019, et que les revenus en lien avec la demande d'indemnité ont été comptabilisés en lien avec les dépenses supplémentaires encourues durant l'exercice financier 2019-20, mais que les fonds ont été reçus en 2020-21.

M. Sommer a demandé des précisions en lien avec la ligne Sécurité et sport et Égalité des sexes, étant donné que cela a affiché une augmentation l'an dernier. Mme Hatt a expliqué qu'il s'agissait d'une nouvelle initiative de Sport Canada pour laquelle nous recevons une subvention additionnelle applicable aux projets ciblant les femmes dans le sport, la formation et la sensibilisation, les conseillers indépendants, et la sensibilisation aux commotions cérébrales. Mme Storey a ajouté que si une poursuite en justice est intentée en lien avec l'une ou l'autre de ces catégories, une partie des coûts y serait attribuée.

M. Wilkinson a demandé une ventilation des dépenses dans la rubrique des 280 000\$ attribués à Sécurité et sport et égalité des sexes. Mme Hatt a expliqué que ce niveau de ventilation est consigné dans les livres de BCS mais n'est pas présenté dans les états financiers vérifiés, et que plus de détails sur ce budget seraient présentés plus tard dans la présentation.

M. Wilkinson et M. Greszczyszyn ont tenu une longue discussion avec Mme Hatt sur les différences au niveau des frais juridiques et les changements au niveau de la comptabilisation dans les états financiers vérifiés. Mme Hatt a expliqué qu'il n'est pas rare de reclasser des items budgétaires, spécialement après un changement de firme de comptables, et que tous les changements ont été effectués sur la recommandation des experts au sein du CAF, en vue de prévoir une plus grande clarté aux états financiers futurs.

M. Wilkinson a demandé si BCS prend des démarches en vue de réduire les recours juridiques dans le cadre de la Sécurité et le sport? Mme Storey a répondu que BCS œuvre en vue d'assurer la meilleure cohérence qui soit et des communications très claires à travers tous les programmes, mais que les athlètes ont le droit de recourir aux appels, et tous les ONS ont constaté une augmentation dans le nombre d'appels aux suites de la pandémie de la COVID-19.

M. Wilkinson a demandé des précisions sur la décision de la part du CAF et du conseil de régler le déficit de BCS, plutôt que d'investir les fonds dans le sport. Mme Storey a expliqué que tout le revenu perçu est dépensé conformément aux accords de contribution en lien avec les 5 domaines clés de financement, et que les fonds de secours COVID-19 ont été investis intégralement dans le sport (excellence et la relève). Mme Storey a ajouté que BCS se prévaut de toutes les ressources alternatives disponibles, incluant les remboursements de TPS, aux fins de réduire les créances qui contribuent à l'endettement de BCS. Mme Storey a indiqué que BCS ne dispose d'aucune autre option pour rembourser les dettes héritées du passé, et ce faisant, l'organisation se trouve dans une meilleure situation vis-à-vis de la banque, et en conséquence, cette dernière a augmenté le crédit disponible, ce qui nous donne plus de souplesse dans nos activités. Mme Storey a expliqué que c'est la responsabilité du CAF de fournir des recommandations au conseil d'administration aux fins de s'assurer que BCS est en mesure d'améliorer sa situation financière. En même temps, elle a rassuré les membres que la toute première priorité, dans la mesure du possible, est d'investir autant que possible dans le sport.

M. Greszczyszyn a demandé des clarifications sur le secours financier en lien avec la COVID-19 et sur quoi on l'a dépensé. Mme Storey a expliqué

que BCS a reçu 25% du financement de Sport Canada pour les 5 domaines principaux, et a été tenu de dépenser cet argent en conséquence. M. Greszczyszyn a demandé une ventilation plus exacte des dépenses en lien avec le budget de skeleton, ce sur quoi Mme Storey a proposé une réunion de suivi aux fins de discuter en plus de détail le budget de skeleton et répondre aux questions de M. Greszczyszyn.

Mme Appiah a demandé si l'on avait fixé une date à laquelle BCS serait sorti de son endettement. Mme Hatt a expliqué que cette dette existe depuis le moment où BCS a perdu VISA comme commanditaire, mais que le CAF œuvre en vue d'éliminer le déficit d'ici six ans, en précisant que cette approche assure de ne pas retirer des fonds du sport. Mme Appiah a demandé s'il y avait une stratégie pour diminuer la dépendance sur les subventions d'À Nous le Podium, et pour obtenir des subventions et/ou des commandites supplémentaires pour contribuer aux efforts de réduire le déficit. Mme Storey a répondu que l'approche adoptée l'année précédente pour réduire l'endettement correspondait aux directives du conseil, notamment les efforts en vue de convertir en remise une grande partie de cette dette. Mme Storey a expliqué que, à chaque fois que BCS organise des événements, c'est une occasion pour augmenter les sources de revenus et rehausser le profil des sports. Le personnel s'acharne à cerner des sources de revenu supplémentaires à mesure que la dette diminue, incluant la possibilité de percevoir des commandites additionnelles en cette saison olympique.

Mme Appiah a posé la question que, étant donné qu'un comité des commandites a été actif aux saisons olympiques précédentes, que fait-on en cette année olympique? Mme Storey a remercié Mme Appiah pour cette suggestion et a affirmé que ce serait une bonne idée de rétablir ce comité.

Il n'y a pas eu d'autres questions.

Mme Hatt a reconnu les effets importants que la COVID-19 a eu sur le budget des dépenses, même si ces séquelles avaient été attendues.

Mme Storey a terminé la discussion des états financiers 2020-21 et du budget 2021-22 en remerciant tous les intervenants pour leur participation à cette discussion ouverte.

## 5. Renouvellement du mandat des vérificateurs

Mme Storey a expliqué que, en dépit du fait que BCS travaillait avec de nouveaux vérificateurs, le processus de vérification de cette année s'est déroulé sans hic. Le conseil d'administration a été unanime pour recommander que les membres confèrent à Buchanan Barry LLP le mandat de vérificateur pour l'exercice financier 2021-22. Étant donné qu'il s'agit d'une recommandation du conseil, Mme Storey demande une motion pour approuver le renouvellement, et l'approbation a été accordée sans objections.

### **Motion AGM 2021-3**

Que soit approuvée la recommandation du conseil pour renouveler le mandat de Buchanan Barry LLP en tant que vérificateurs pour l'exercice financier 2021-22.

Motionnaire : Michael Evelyn

Comotionnaire : Erik Van Polanen

MOTION ADOPTÉE

## 6. Élection de directeurs :

Mme Storey a expliqué que les élections des représentants de Classe B se tiennent séparément, après l'AGA.

## 7. Palmarès

### **Prix L. Lamont Gordon**

Mme Storey a confirmé que le legs de M. L. Lamont Gordon perdure dans le soutien des athlètes canadiens concourant aux sports de bobsleigh et de skeleton, et qu'elle a eu le grand plaisir de décerner le prix d'esprit sportif L. Lamont Gordon à un athlète de BCS pour la deuxième année. M. Gordon et sa famille ont établi le Prix d'esprit sportif L. Lamont Gordon aux fins de mettre à l'honneur chaque année un athlète qui incarne l'esprit sportif dont avait fait preuve M. Gordon, :



à savoir un grand caractère, un engagement sérieux, une attitude empreinte de générosité, une aptitude pour le travail d'équipe, l'esprit sportif, et un dévouement au sport.

Mme Storey a reconnu que BCS a pris un retard sur le dossier des candidatures et que le personnel de BCS s'assurait de compléter cette tâche en temps voulu.

Mme Storey a annoncé qu'on passe à une période des questions. Il n'y en a eu aucune.

## 8. Levée de séance

Ayant traité tous les points à l'ordre du jour de l'AGA, la présidente a remercié les membres et a demandé qu'on propose une motion de lever la séance à 12h01 HNR.

### **Motion AGM 2021-4**

Que soit levée la séance de l'AGA BCS 2021.

Motionnaire : Madison Charney

Comotionnaire : Jane Channell

MOTION ADOPTÉE